Aude Lemoussu, *responsable nationale des assistants d'éducation au Snes**

« Sans nous, les établissements n'ouvriraient pas »

INTERVIEW. Les « pions », comme on les appelait, étaient en formation, hier, avec Aude Lemoussu. Il s'agissait pour ces jeunes en situation précaire de mieux connaître leurs droits.

Qu'est-ce-qui a motivé l'organisation de cette formation ?
Notre statut a changé en 2003, et nous avons beaucoup perdu. Nous avons moins de droits, nous sommes moins respectés, corvéables à merci. Recrutés directement par le chef d'établissement qui fait ce qu'il veut. Il faut revoir les textes, car ils permettent tout et n'importe quoi. Nous sommes devenus le parent pauvre de l'éducation nationale. C'est une fonction dont le statut s'est précarisé au fil des années. En Martinique beaucoup sont en contrats aidés. Ils travaillent dans les établissements pour six années maximum.
Les assistants d'éducation (AED) se posent des questions sur les droits les plus basiques : le temps de travail, les absences pour examens… Il s'agissait aussi de leur donner des outils pour se défendre, car ils se sentent complètement désarmés. Parfois, le chef d'établissement lui-même ne connaît pas les textes de loi.

Que proposez-vous pour améliorer les conditions de travail ?
Il y a des choses concrètes à mettre en place et qui ne coûte pas beaucoup d'argent. C'est de la responsabilité du gouvernement. Nous sommes dans une crise du recrutement au niveau des enseignants, cela ne va cesser de s'aggraver. Une de solutions vient de ces AED. Parmi les revendications du Snes, une décharge à 50 % pour ceux qui préparent les concours.

Il faut que le gouvernement prenne rapidement la mesure du problème, parce que nous voyons la souffrance des collègues aujourd'hui. Ils ont l'impression d'être utilisés pour tout et n'importe quoi, de ne pas être reconnu dans leur travail. Ils sont en grande souffrance. Sans parler de la baisse des postes que nous avons connus ces dernières années. Il devient difficile de faire notre métier.

Quel est le rôle des AED ?
Ils ont une mission qui est importante, c'est de pallier aux moments où les élèves ne sont pas en cours. S'il n'y avait pas d'AED, les établissements ne pourraient pas ouvrir leurs portes. Nous sommes un maillon indispensable de la chaîne éducative, considérés comme des pions, que l'on jette, qu'on déplace.

Propos recueillis par L.H.

***Syndicat national de l'enseignement secondaire**